

La gynécologie médicale en danger

Nous publions ici l'appel de Dominique Malvy, responsable de l'association "Pour la santé des femmes. Comité de défense de la gynécologie médicale". Créée il y a deux ans à Albi, cette association se bat pour que persiste en France une spécialité à laquelle les femmes sont très attachées : la gynécologie médicale. Menacée depuis 15 ans, cette profession risque en effet de disparaître dans le silence le plus complet si nous ne réagissons pas. Une pétition a vu le jour. 137 000 femmes l'ont d'ores et déjà signée. ProChoix soutient bien entendu l'initiative.

Qu'est ce que la gynécologie médicale ?

C'est une spécialité qui n'existe qu'en France. Elle s'occupe de la prévention et des soins de tous les problèmes gynécologiques des femmes de 9 à 99 ans. Tout en étant complémentaire de la gynécologie obstétrique, la gynécologie médicale s'en distingue. Plutôt établis dans les hôpitaux, les gynécologues obstétriques ont une pratique plus chirurgicale, plus technique et plus orientées vers des interventions médicales importantes. Plus souvent établis en ville, les gynécologues médicaux, eux, ont une relation de suivie avec leurs patientes qui va de la contraception aux interventions en passant par la prévention, les frotis etc. Cette spécialité permet aux femmes d'être suivies toute leur vie par le même médecin. Un médecin qu'elles ont choisi, spécialiste et compétent, non chirurgien (mais apte à décider si une intervention est indispensable ou non), disponible (car peu dérangé par les épidémies de grippe ou les accouchements). Sans compter que le plus souvent, ce médecin est une femme comme elle (87% des gynécologues médicaux sont des femmes), pratiquant une médecine à échelle humaine et personnalisée, à qui elles osent se confier et par qui elles osent être examinée sans trop de gêne. Fait important, contrairement aux autres pays européens, ces consultations spécialisées sont prise en charge par la sécurité sociale et donc accessibles à toutes. Résultat, depuis 30 ans, ce sont elles qui ont permis de développer la contraception, la prévention des cancers, des MST (avec leurs graves complications) et évité des interventions chirurgicales mutilantes (physiquement et psychologiquement). Grâce à elles, nous voyons moins de cancers du col de l'utérus. Il y avait 6000 cancers du col de l'utérus il y a 20 ans contre 1600 aujourd'hui. Nous voyons moins de salpingites aiguës : infection des trompes entraînant une stérilité nécessitant une FIV en cas de désir de grossesse. Nous voyons moins de ruptures de trompes par grossesse extra-utérine avec hémorragie interne entraînant la mort ou du moins une chirurgie mutilante. Dans les autres pays euro-

péens 30 à 40 % des femmes de plus de 50 ans n'ont plus d'utérus contre 14% en France ! Ce seul chiffre devrait faire réfléchir les pouvoirs publics sur l'intérêt de l'exception française. Grâce aux gynécologues médicaux, nous voyons également moins d'accouchements prématurés car nous surveillons et couvons les femmes enceintes, même si nous ne sommes pas là pour l'accouchement. Nous voyons moins d'IVG car nous passons beaucoup de temps à parler de contraception. Nous prévenons l'ostéoporose post-ménopausique, en cas de besoin, en prescrivant, avec les précautions indispensables, un traitement hormonal de ménopause adapté à chaque femme. Les exemples des services rendus par une gynécologie médicale de proximité, librement choisie et remboursée financièrement sont innombrables pourtant aujourd'hui elle est gravement menacée...

Les assauts contre la gynécologie médicale

Sous pression des gynécologues obstétriciens et sous prétexte d'uniformisation européenne, Michèle Barzach a fait arrêter la formation des gynécologues médicaux en 1986. Par conséquent dans 15 à 20 ans, quand les gynécos actuels seront à la retraite, il n'y aura plus de gynécologues médicaux. Avant cela, on former les gynécologues suivaient une formation commune pendant un an et suivaient une formation spécifique en "médicale" ou "obstétrique" pendant deux à trois ans. A la place, on prévoit de former (disons plutôt sensibiliser) des médecins généralistes en 2 mois à la prise en charge "d'une série d'actes actuellement confiés aux spécialistes, surveillance de la grossesse, prescription des traitements contraceptifs, traitements hormonaux de la ménopause". Deux mois ! Autre coup de poignard, Bernard Kouchner a récemment créé le statut de médecin "référént". Une femme qui signe un "contrat de fidélité" avec son médecin, devenu référént, s'engage à ne consulter que lui en première intention. Elle n'est plus libre, en principe, de consulter directement son gynéco sans l'accord de son médecin. C'est le début d'une médecine à deux vitesses.

Les femmes qui sont interpellées par le problème sont très claires. Si elles n'ont plus la liberté de choisir leur médecin dans ce domaine, elles ne consulteront plus. Une femme sur cinq seulement continuera à se faire suivre régulièrement. 80% consulteront moins souvent. 57% consulteront uniquement en cas de problèmes. Les jeunes seront le plus en danger, car elles sont les plus pudiques et les plus gênées. Il est déjà difficile de les convaincre de l'intérêt d'un examen régulier; or elles peuvent être porteuses de MST responsables de stérilité, de cancers, de décès. C'est dire la nécessité de se battre pour sauver la gynécologie médicale !

Mobilisons-nous

Après un et demi de bagarre, nous nous heurtons au même lobby des "patrons" de gynécologie obstétrique, chefs de service des CHU, conseillers techniques des ministères successifs où ils sont tout puissants. Ce sont eux qui se sont acharnés à nous supprimer en 1986. Les "mémères au frotis", comme beaucoup nous appellent, ont pris trop de place à leur goût : 10 millions de femmes leur font confiance, elles empêchent bien des interventions chirurgicales inutiles, certaines se mêlent de faire des IVG dans de bonnes conditions médicales et humaines au risque de s'opposer parfois à eux. Bref, ce sont eux qui ont décidé que "cette médecine de bonne femme", celle que nous avons choisie et pour laquelle nous nous sommes longuement formées, serait comme chez nos voisins pratiquée par des généralistes à peine formés (2 à 3 mois), que ces médecins le veuillent ou non, que les patientes le veuillent ou non. Depuis deux ans que l'association "Pour la santé des femmes. Comité de défense de la gynécologie médicale" existe, nous avons recueilli 137 000 signatures mais ni le professeur Lévy, conseiller technique de Bernard Kouchner, ni le patron des patrons, le Professeur Maria, professeur de gynécologie obstétrique à Caen, n'en démordent. Et Bernard Kouchner les écoute. Voilà pourtant le moment de prouver que ce gouvernement (qui ne fait déjà rien pour enrayer réellement l'entrave à l'IVG) est véritablement attaché aux droits des femmes et à la qualité du service qui leur est offert ! Vous aussi signez cette pétition. Mobilisons nous pour sauvegarder nos acquis et garder une gynécologie médicale !

Dominique Malvy

